



**Allocution du Professeur Christian Hanzen, représentant du corps  
académique à l'occasion de la rentrée académique du 25 septembre 2013  
Espace académique**

**La liberté d'expression et d'information**

J'ai cru comprendre que notre recteur n'en faisait pas sa tasse de thé. Je veux parler des classements. Pourtant liberté d'expression oblige je vais lui en proposer un autre à savoir celui de la liberté de la presse découvert sur le site de reporters sans frontières. Aux 5 premières places on a et dans l'ordre Finlande, Pays-Bas, Norvège Luxembourg et Andorre et aux 5 dernières Somalie, Syrie, Turkmenistan, Corée du Nord et Erythrée. Belgium : 21ème place sur 179. Sortons donc notre langue de notre poche, on risque bien moins ici qu'ailleurs. Quoique ....

L'article 19 de la déclaration Universelle des Droits de l'Homme nous le rappelle : *Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.*

Liberté d'expression : où en est-on ?

Deux situations. La première décrite par Erik Larson dans son livre « Le jardin de la bête » qui rapporte l'ambiance des années 30 à Berlin vue par l'ambassadeur américain de l'époque William Dodd : « *Dans les situations les plus décontractées, on parlait avec prudence et on prêtait attention à qui vous entourait comme on ne l'avait jamais fait avant. Les Berlinoises mirent à pratiquer ce qu'on appelait le coup d'œil allemand, un regard rapide alentour quand on rencontre un ami ou une relation dans la rue* ». La seconde 80 ans plus tard rapportée dans le soir du 17 septembre 2013 par Sophie in't Veld eurodéputée libérale néerlandaise : « *...je vois que beaucoup de gens maintenant se méfient : ils ne parlent plus aussi librement au téléphone, ils sont très conscients de ce qu'ils écrivent dans un e-mail, ils ont peur de s'exprimer publiquement. Et ça c'est un effet dur à quantifier mais qui affaiblit la démocratie* ». Comme vous le constatez rien de neuf sous le soleil même si les deux contextes sont bien entendu différents le premier signant la montée du nazisme et le second « l'intrusion digitale », selon l'expression de Bruno Coppens, de Belgacom, l'humoriste l'assimilant à de l'espionnage préventif.

Plus concrètement que peut-on également observer et entendre au sein de notre alma mater, dans ses facultés, ses commissions, ses conseils des études, ses jurys d'examen ? Nous y verrons et entendrons des attitudes et discours de plus en plus « politically correct ». Vous savez cette attitude qui consiste à adoucir excessivement les formulations pour éviter de choquer un certain public et obtenir ainsi aussi rapidement que possible son adhésion. Bien entendu, cette façon de faire a ses détracteurs qui estiment qu'elle met en place un carcan intellectuel. Ce dernier ne laisse plus de place au débat. Il impose une macdonalisation de la pensée. Pour l'historien américain Jacques Barzun, « *le politiquement correct ne proclame pas la tolérance ; il ne fait qu'organiser la haine* ». Il ne faut donc pas s'étonner que les formations initiatrices d'une bonne communication fleurissent aux quatre coins du campus. Et sans doute en a-t-on, grand besoin pour pouvoir assumer pleinement une liberté d'expression dite démocratique que beaucoup peuvent nous envier. Il est vrai cependant que comme le rappelait un autre humoriste Coluche, la dictature c'est « ferme ta g..... » et la démocratie c'est « cause toujours ».

Liberté d'expression et son mode. Je veux parler du rire qui ce jour s'invite en la personne de Pierre Kroll et de Plantu. Pierre Kroll qui le 16 septembre sur la page de son réseau social préféré notamment (plus de 60.000 « j'aime ») rebondissait sur le test d'entrée à l'université prôné et je le comprends par notre recteur. Question de l'examineur : Motivation ? Réponse de l'étudiant : venir glander deux ou trois ans en 1<sup>er</sup> bac pour mater les filles. Réponse de l'examineur : Recalé. 1562 personnes ont aimé. Dites « Liker ». Monsieur Plantu (47.000 like) n'est pas en reste quand le 5 septembre dernier avec une de ses caricatures pour illustrer les relations entre la Syrie et l'Iran il fait dire au président Rohani moins fort s'il te plaît Bachar ce dernier armé d'une hache et que derrière un quidam dit à sa femme voilée « Tu vois c'est un modéré ». Ces jours-ci, l'humour s'invite encore en la personne de Philippe Geluck qui s'interroge sur le fait de savoir si l'on peut rire de tout pour dénoncer une société où l'humour est trop souvent bâillonné. La réponse est évidemment oui mais pas avec n'importe qui. Son essai est dérangeant, politiquement incorrect et donc rafraichissant, revigorant, à prendre au 5<sup>ème</sup> degré.

Liberté d'information et ses outils. Deux exemples. L'Open Source en constitue le premier. Il est en marche depuis 20 ans et à entendre Steven Harnard, professeur de sciences cognitives à l'UQAM, rien ne peut plus l'arrêter. En cette matière, l'Université de Liège en la personne de son recteur semble bien marcher plus rapidement que les autres. L'outil Orbi est enviable et envié. Pratiquement 100.000 articles et documents divers référencés. En 5 ans 3.085.000 visualisations, 1.757.000 téléchargements. Deuxième exemple, les réseaux sociaux qui constituent d'excellents outils pour partager, communiquer entre étudiants et vétérinaires d'ici et d'ailleurs, les connaissances, réflexions, questions liées et notamment à la thériogenologie des ruminants. Si les étudiants ne viennent pas à vous, vous pouvez aller à eux. Et ça marche. Chers et chères collègues, déchainez-vous donc.

Pour la route et en guise de conclusion je citerai bien volontiers Oscar Wilde qui disait :  
*« Une chose dont on ne parle pas, n'a jamais existé. C'est l'expression seule qui donne la réalité aux choses ».*

Bonne chance et puis bonne route.